

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 MARS 2022

Membres présents : AGOSTINI Nathalie, ALLEHAUX Dominique, CATHERINE-BONNICI Julie, CARON Laetitia, CHABERT Frédéric, CORDENOD Jean-Paul, DUCREUX Florence, DUTEL Frédéric, GAUGE Jacques, GIROD Emmanuelle, HAEGELIN Mathieu, JOLY Olivier, LAURENT Yannick, LEBOEUF Jean-Luc, MARECHAL Robert, MEUROU Franck, PARRAIN Noël, PONCIN Elisabeth, PUDDU Maryse, REVEL Jean-Louis, SERVIGNAT Hervé, THEVENARD Béatrice, TEISSIER Hélène, WIEL Monique.

Excusée : BULIN Bérangère (pouvoir donné à M. HAEGELIN), HARNAL-BEREIZIAT Maryline, PUVILLAND Christophe (pouvoir donné à JL REVEL).

Secrétaire de séance : Frédéric CHABERT

Convocation et affichage : 17 mars 2022

Avant d'ouvrir la séance, devant la recrudescence des cas covid, Mme le Maire demande aux élus de bien vouloir porter un masque de protection.

Puis elle demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour : tableau des emplois (saisonniers). Le conseil donne son accord à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Deborah COLLART, agent responsable de la médiathèque

Bilan activité médiathèque

Depuis mai 2021, un emploi communal supplémentaire est venu renforcer l'équipe (2 agents et 12 bénévoles). La médiathèque dispose d'un fonds varié (livres, périodiques, DVD, CD) qui permet de combler les besoins et les envies de tout public. Un budget communal annuel de 2.5 euros par habitant est attribué pour les acquisitions et le renouvellement de documents. L'offre est complétée par les prêts de la bibliothèque départementale et les dons de particuliers. Grâce à ses différents partenaires (commission culture, le musée, le théâtre de bourg, l'atelier Papier-crayon, les librairies de Bourg), la médiathèque est en capacité de proposer diverses animations. En 2021, 29 animations ont été portées par la médiathèque touchant plus de 780 personnes. Pour l'année en cours, la médiathèque souhaite renforcer son rôle de lieu de rencontre culturel sur la commune Elle doit continuer à être un lieu de vie où peuvent se rencontrer toutes les générations. Un point particulier sera porté sur le public des adolescents qui seront invités à s'impliquer dans l'acquisition d'un fond dédié (style mangas ou autres). Le but est de rendre ce lieu accessible au plus grand nombre. Madame Cloé VAZZOLER, agent nouvellement recruté, se présente aux élus.

Vote des comptes administratifs et de gestion

Les comptes administratifs ont été arrêtés et vérifiés avec la Trésorerie. L'adjoint aux finances prend la parole pour présenter les résultats.

RESULTAT DE CLOTURE (hors restes à réaliser)	Fonctionnement	Investissement
Budget commune	1 587 911.05	356 712.95
Budget développement commercial	594 680.11	6 702.71
Budget camping	99 077.66	16 396.84
Réseau de chaleur	100 091.63	58 529.92
Budget Lotissement Cuisiat	5 359.50	0
Budget Lotissement Pressiat	950	32340.26
Budget Panneaux photovoltaïques	10 710	0

Mme le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal vote les comptes administratifs tels que présentés.

Mme le Maire explique que les comptes de gestion sont en concordance avec les comptes administratifs ; ils sont approuvés à l'unanimité.

Vote du budget

Le budget est proposé sans augmentation des taxes, ni nouvel emprunt. Depuis le débat d'orientations, quelques réajustements ont été effectués suite au contrôle avec les chiffres de la trésorerie. Pas de grands bouleversements par rapport à ce qui a été présenté précédemment. Le budget communal de fonctionnement s'équilibre à 3 115 571 € et la section d'investissement à 4 867 127 € grâce à un virement de la section de fonctionnement de 960 332 €.

Les principales opérations d'investissement sont présentées et peuvent se résumer ainsi :

N°	OPERATIONS	Dépenses	Recettes
200	Residence les mousserons	15 000,00 €	132 319,00 €
201	Informatique divers	10 000,00 €	- €
203	salle des sports	2 500 000,00 €	1 490 000,00 €
204	salle des fêtes de treffort	152 700,00 €	- €
205	Révision PLU	36 000,00 €	2 000,00 €
206	aménagement de MONTMERLE	190 000,00 €	- €
209	églises	22 500,00 €	- €
210	Presbytère de Cuisiat	550 000,00 €	- €
211	Restructuration forestière	10 000,00 €	- €
212	coeur de village Pressiat	50 000,00 €	- €
234	Foncier (maison Brunaud, Maison Leblanc, terrain pylone)	100 000,00 €	330 000,00 €
303	equipements des services techniques	130 000,00 €	- €
367	Mairie	50 000,00 €	- €
370	Investissements clubs	5 000,00 €	- €
381	cimetières	65 000,00 €	- €
394	voie douce + arrêt car + parking école	195 000,00 €	50 200,00 €
395	accessibilité	20 000,00 €	37 277,00 €
396	aménagement plan d'eau	43 600,00 €	162 000,00 €
401	ecoles	25 000,00 €	20 600,00 €
391	programme du SIEA	50 000,00 €	- €
399	remise en état médiathèque	150 000,00 €	150 000,00 €

Certains conseillers s'interrogent sur l'opportunité de contracter un nouvel emprunt, du fait des taux d'intérêt encore faibles. Jean-Luc LEBOEUF, adjoint aux finances, informe que la trésorerie de la commune est suffisamment importante et qu'un nouvel emprunt n'est pas nécessaire. En fonction de l'évolution de la situation économique, cette position pourra si besoin être revue en cours d'année.

Un conseiller s'inquiète de la prévision des dépenses d'ordre général qui est proposée en forte augmentation. Mme le maire explique que le budget doit être présenté en équilibre et que les comptes de dépenses sont donc abondés en fonction des prévisions de recettes. Toute dépense inscrite ne sera pas forcément dépensée. C'est ce qui se passe chaque année (exemple prévisions 2021 pour les charges générales : 842 422 € / dépenses réelles 2021 : 689 769 €). Elle assure de la bonne gestion des dépenses communales. Cette année, en raison de la forte augmentation des énergies notamment, la commission finances se réunira plus régulièrement pour un suivi plus fin des dépenses courantes. Elle précise également que tous les comptes peuvent être consultés dans leur détail auprès de la secrétaire de mairie.

Budgets annexes

Pas de modifications majeures par rapport à la présentation effectuée lors du débat d'orientations budgétaires. Les propositions d'inscriptions pour les budgets annexes sont présentées en équilibre comme suit :

Camping	budgets	remarques
Fonctionnement	300 607.66 €	
Investissement	170 266 €	
Développement commercial		
Fonctionnement	227 298 €	
Investissement	590 515 €	Projet commerce Cuisiat
Réseau de chaleur		
Fonctionnement	179 659.63 €	
Investissement	97 497.92 €	Remplacement chaudière bois
Panneaux photovoltaïques		
Fonctionnement	20 710.09 €	
Investissement	11 007 €	
Lotissement Cuisiat		
Fonctionnement	160 869.50 €	
Investissement	160 869.50 €	
Lotissement Pressiat		
Fonctionnement	122 654.74 €	
Investissement	121 704.74 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les budgets à l'unanimité tels que présentés.

Les comptes administratifs, comptes de gestion et budgets sont consultables en mairie. Comme l'exige les textes, une note de synthèse accompagnée de tableaux synthétiques sera mise en ligne sur le site de la commune et sur le panneau digital de la mairie.

Vote des subventions

A ce jour, vu les demandes reçues, Madame le maire propose les subventions suivantes pour un total de 105 382 €. Le conseil à l'unanimité accepte cette proposition.

<i>Association</i>	<i>demande 2022</i>		
ADAPA	600,00 €		
ADMR Bresse Revermont	600,00 €		
FSL	782,00 €		
Centre de Loisirs	21 000,00 €		
Cantine scolaire	8 300,00 €	votée en 2021	
Cantine scolaire (mise à dispo personnel)	33 500,00 €	remboursement personnel	
Amicale des Pompiers	1 500,00 €		
Comité des fêtes	7 000,00 €		
Musicollines	9 500,00 €		
Comité de fleurissement	4 000,00 €		
PRF (Foot)	1 000,00 €		
Mad fest	4 000,00 €		
Voyages scolaires - classes vertes	6 600,00 €	100€*66 élèves	
Association pompiers Coligny	300,00 €		
Triathlon	4 000,00 €	+ 1000 €	
Prévention routière	100,00 €		
la voix des colporteurs-roue d'anes	600,00 €		
Mont chatel	2 000,00 €		
Total	105 382,00 €		

Subvention toiture

Le conseil municipal accorde une subvention de 489 € pour la rénovation d'une toiture située rue Bon Gravier à Treffort

Convention modules aquatiques base de loisirs

Par délibération du 26 mai 2021, le conseil avait accepté l'installation par M. HUGUET (arbres et sens aventures) d'une structure gonflable sur le plan d'eau de la Grange du Pin. Il avait été précisé dans cette délibération qu'une convention d'occupation du site, prévoyant notamment une clause de revoiture après 4 ans, et une redevance devaient être mises en place. Le projet de convention a été envoyé à chaque conseiller.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise la signature de la convention proposée et fixe la redevance à 2 000 € TTC par an fixe pendant 4 ans.

Informations Grand Bourg Agglomération (transfert de compétence voirie et attributions de compensation)

Compétence voirie : elle s'exerce de façon très différente sur l'ensemble du territoire de GBA : 32 communes ont toujours la compétence, et 42 l'ont transférée à GBA, mais avec un exercice disparate : droits de tirages, enveloppe globale, bande de roulement, bas-côtés, ... La pratique actuelle démontre une inadéquation entre l'échelon décisionnel (communal), l'échelon statutaire (porteur de la compétence) et l'échelon comptable, et induit une instabilité juridique.

De plus, la diversité des modes d'exercice complexifie le travail des techniciens.

Après 5 ans d'existence de GBA, il est désormais temps d'harmoniser l'exercice de cette compétence, en retenant le modèle le plus efficient. Il a été présenté 2 scénarii aux communes de GBA, et celui qui a retenu le plus grand nombre d'avis favorables est celui du retour aux communes de cette compétence, à compter du 1^{er} janvier 2023, avec les moyens financiers qui accompagnent ce transfert via les attributions de compensation, et le maintien de l'assistance par le service voirie de GBA.

Les maires de l'ex-CCTER ont décidé collectivement de ventiler l'enveloppe globale selon le nombre de km de voirie. Pour Val-Revermont, les frais de voirie représentent une enveloppe de l'ordre de 356 791 € (182 114 € pour les frais de fonctionnement, + 207 978 € pour l'investissement selon le linéaire de voirie - 33 301 € pour les emprunts).

Attribution de compensation (AC) : Les AC sont des flux financiers entre la communauté d'agglomération et chacune de ses communes membres. Les AC datent du passage à la fiscalité professionnelle unique (année 2000 pour les communes de l'ex-CCTER). Ces flux financiers ont pour objectif de compenser les transferts financiers et de compétences entre les communes et GBA.

Il faut rappeler que le transfert d'une compétence obéit à une règle très stricte : celle de la neutralité financière au moment du transfert de compétence. Puis elles évoluent en fonction des transferts de compétences d'un côté ou de l'autre.

Tableau des emplois

Madame le maire explique qu'un poste saisonnier existe dans le tableau des emplois de la commune à 35h, pour les mois de juillet et août. Vu les besoins d'entretien à faire sur le site de la Grange du Pin en été, et afin de suppléer le travail des agents techniques cet été, il est proposé d'ouvrir ce poste également sur le mois de juin, et de couvrir ainsi les 3 mois de l'été. Le conseil donne son accord.

Tour des commissions

CCAS : vote du budget le 31 mars

Développement économique : réunion le 4 avril

Tourisme : la commission travaille sur le label « qualité tourisme » et notamment sur la gestion des déchets sur le camping

Culture : 9 avril à 10 h, rencontre avec les artistes pour l'exposition prévue en septembre dans le cadre des journées du patrimoine

Remembrement forestier : la commission travaille sur les travaux connexes à réaliser

Environnement : le 29 mars, Alec01 et les Communes Forestières viendront visiter les infrastructures communales bois-énergie.

Le 2 avril, organisation d'une sortie vélo pour tester la voie douce et envisager son rallongement.

Suite à des problèmes de distribution, les guides de tri édités par GBA feront l'objet d'un nouvel envoi via le prochain bulletin municipal.

Une nouvelle rencontre est prévue avec Bresse Energie Citoyenne pour un futur projet photovoltaïque sur la commune.

Le livret sur les mares rédigé dans le cadre de l'ABC communal sera prochainement disponible en mairie.

Un nouveau coordonnateur communal doit être trouvé pour le suivi de l'ambrosie (appel aux volontaires).

Communication : la commission a commencé à travailler sur le prochain bulletin. La configuration va être améliorée.

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants est programmée le 30 avril à 11 h.

Le site internet est en cours de réalisation. 2 journées de formation sont prévues (31 mars de 14 à 16 h et le 4 avril de 10 à 12 h).

Scolaire : une réunion est prévue avec la CAF et la DDCS pour la mise en place du PEDT. La classe de mer partira dimanche 27 mars et la cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves est reportée au 15 avril.

Une matinée de nettoyage est prévue le 7 mai (café d'accueil offert par le Sou des Ecoles et apéritif offert par la commune)

A l'occasion des élections, il sera proposé aux jeunes de la commune de visiter les bureaux de vote pour en comprendre le fonctionnement.

Villages : Assemblée Générale du fleurissement le 24 mars

Questions diverses

Projet JBOX : projet d'implantation d'une structure compacte (20 m² au sol), comparable à un container, avec des convertisseurs intégrés permettant de stocker de l'énergie électrique, et de la réinjecter dans le circuit général en cas de besoin.

En parallèle de l'implantation de cette JBOX, l'entreprise « NW groupe » envisagerait d'installer 4 bornes de recharge rapide avec 4 places de stationnement.

La zone pressentie se trouve à Treffort (proximité du poste source), sur la parcelle de terrain à côté des colonnes de tri.

La redevance proposée est de 2 000 € pour utiliser 100 m² de terrain pour la JBOX, et 2 000 € pour l'utilisation de 300 m² pour les bornes de recharge.

Tour de l'Ain le mardi 9 août : la commune sera ville d'arrivée. C'est une grande manifestation qui permettra d'avoir un focus promotionnel important sur la commune. Les frais d'inscription de la commune à cette manifestation sont pris en charge par GBA (15 000 €), mais d'autres frais resteront à la charge de la commune. Les services techniques seront également sollicités. Il est demandé aux associations de proposer des animations autour de cet évènement d'envergure.

Tournage de court-métrages ou de films : une autorisation doit être faite en mairie avant tout tournage. Un tournage d'un court-métrage sur Treffort est prévu les 26 et 27 mars et sur

Cuisiat le 23 avril en soirée.

Village d'artisans : le projet de construction de 4 « ateliers-relais » sur la zone de Lucinges est réactivé. Ce projet est porté par GBA, pour un montant de l'ordre de 1 M€. Il est prévu la construction de 3 locaux de 150 m2 chacun, et un autre plus grand, de 250 m2. La consultation de maîtrise d'œuvre sera lancée prochainement (avril 2022), pour une réception des travaux vers la fin de 2023/début 2024.

Abri-bus à Pressiat : demande pour la mise en place de bancs

Quelques dates :

26 mars : Assemblée générale du comité des fêtes

26 mars : soirée concert du Comité des fêtes

27 mars : Assemblée générale de Fruits et Nature en Revermont

30 mars : rencontre avec l'inspectrice d'académie sur le sujet du risque de fermeture de classe

31 mars : vote du budget du CCAS

3 avril : Assemblée générale des anciens combattants

6 avril : Assemblée générale de la Treffortine

8 avril : Assemblé générale de Musicollines

17 avril : Banquet des classes. Apéritif offert par la commune à la population.

18 avril : chasse aux œufs à Cuisiat par le Sou des écoles

10 et 24 avril : élections présidentielles

Prochain Conseil Municipal : mercredi 27 avril à 20h

Séance levée à 23 H 20